

**PROCÈS-VERBAL**  
**273e RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**ASSOCIATION DU PATRIMOINE DE POTTON**  
**MERCREDI 10 JUIN 2020 - 279, CHEMIN PEABODY, 9 H30**

**Étaient présents:** Carol Bishop (C.B.), Chantal Ethier (C.E.), Sandra Jewett (S.J.), Robert Joli (R.J.), Serge Normand (S.N.), Lorraine Rouillard (L.R.), Christian Smeesters (C.S.) et Janine Sourdif (S.J.).

**Invité:** Thierry Roger.

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

S.J. ouvre la réunion à 9h40.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est adopté, suite à une proposition de S.N. appuyée par C.S.

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 4 MARS 2020**

Proposée par C.S., appuyée par L.R. le P-V du 4 mars dernier est adopté.

**4. UN MOT DE NOTRE PRÉSIDENTE**

S.J. annonce qu'elle quitte son poste de présidente à la fois pour des raisons personnelles et pour se consacrer à l'écriture. Elle continuera toutefois à siéger sur le CA comme administratrice. Le conseil la remercie pour son immense contribution au fil des ans.

**5. GESTION DE L'APP POUR LA PROCHAINE ANNÉE:**

Notre vice-président, S.N., dresse un portrait de la situation: départ de plusieurs administrateurs (qui n'est nullement un désaveu de l'APP, mais plutôt dû à des choix personnels), pandémie qui limite les activités, impossibilité de tenir une AGA présentielle de plus de 10 personnes, etc.

**Compte tenu de la situation qui prévaut actuellement, S.N., appuyé par S.J., propose la mise en pause de l'APP jusqu'en mars 2021. Le CA adopte cette résolution à l'unanimité.**

**Conséquemment, S.N. propose un budget 2020 révisé (voir en annexe), qui tient compte de nos activités réduites pour la prochaine année, et propose également que la cotisation des membres soit optionnelle en 2020. Adopté à l'unanimité.**

## 6. PROCHAINE AGA: QUELLES SONT LES SCÉNARIOS POSSIBLES?

- Après discussion, compte tenu des limites imposées par la pandémie au sujet des rassemblements, le CA décide de tenir l'assemblée générale de 2020 par correspondance électronique.
- Les membres recevront par courriel l'ordre du jour, les états financiers 2019, ainsi que les prévisions budgétaires 2020. Ils devront également entériner la mise en pause de l'APP ainsi que le fait de rendre optionnelle la cotisation pour 2020.
- La présidente sortante, S.J., rédigera une lettre pour informer les membres de la situation. Bien que la cotisation de 2020 demeure optionnelle, les membres en règle de l'année 2019 auront cependant le droit de vote.

*Modifié  
Voir  
Annexe A*

## 7. VARIA

- Réimpression de la brochure Incomparable Potton;
- Propriété et entreposage des biens patrimoniaux et des archives;
- Usage du local au bureau touristique

Compte tenu de la mise en pause de l'APP et de la constitution d'un nouveau CA, le conseil reporte ces décisions à plus tard.

## 8. RÉSOLUTION CONFIRMANT LA DÉMISSION DES ADMINISTRATEURS QUI SOUHAITENT QUITTER LEUR POSTE.

Le CA prend acte de la démission des administrateurs suivants: C.E., R.J., S.N., C.S., J.S.  
Le CA note également que S.J., L.R. et C.B. renouvellent leur mandat jusqu'en mars 2021.

**S.J., appuyée par S.N., propose d'accepter la candidature de Thierry Roger comme administrateur. Cette candidature sera recommandée aux membres par le Conseil, lors de la prochaine AGA. Adopté à l'unanimité.**

## 9. CLÔTURE DE LA RÉUNION

S.J. lève la réunion à 12h05.

## Résolutions du conseil d'administration de l'APPHA, proposées le 28 juin 2020 et devant être adoptées

Considérant l'obtention de nouvelles informations légales concernant la tenue des assemblées générales ;

Considérant aussi l'incertitude due à la pandémie (COVID-19) ;

Il est unanimement résolu de prendre les décisions suivantes :

1. Il est résolu de reporter l'AGA de 2020 en 2021 ; et que l'AGA qui sera tenue en 2021 le sera à la fois pour les années 2020 et 2021 ;
2. Il est résolu de faire parvenir aux membres tous les documents initialement prévus pour l'AGA 2020 soit : le Rapport d'activité, les États financiers 2019, les Prévisions budgétaires 2020 ainsi que le procès-verbal de l'AGA 2019 ;
3. Il est résolu d'accepter la démission des administrateurs suivants, pour lesquels le Conseil a reçu une lettre de démission en bonne et due forme :

**Chantal Ethier, Robert Joli, Serge Normand, Christian Smeesters, Janine Sourdif** en date de la présente résolution.

4. Il est résolu de reconduire les mandats des administrateurs suivants jusqu'à la prochaine AGA en 2021 :

**Carole Bishop, Sandra Jewett et Lorraine Rouillard**

5. Il est résolu de coopter **Thierry Roger** comme administrateur, en vertu de l'article 5.1 de nos règlements généraux, et ce jusqu'à la prochaine AGA.
6. Il est résolu de procéder à la nomination des officiers parmi les administrateurs restants tels que suit :

- |     |                                     |
|-----|-------------------------------------|
| 6,1 | Lorraine Rouillard à la présidence  |
| 6,2 | Sandra Jewett, administratrice      |
| 6,3 | Carole Bishop, administratrice      |
| 6,4 | Thierry Roger, secrétaire-trésorier |

Et il est unanimement résolu d'amender ou d'abroger les résolutions prises lors de la réunion du conseil du 10 juin dernier, tel qu'il suit :

7. La résolution suivante : « *Après discussion, compte tenu des limites imposées par la pandémie au sujet des rassemblements, le CA décide de tenir l'assemblée générale de 2020 par correspondance électronique* » est abrogée.
8. Le texte de la résolution suivante : « *Les membres recevront par courriel l'ordre du jour, les états financiers 2019, ainsi que les prévisions budgétaires 2020. Ils devront également entériner la mise en pause de l'APP ainsi que le fait de rendre optionnelle la cotisation pour 2020* » est remplacée par :

**« Le Conseil décide que l'association sera mise en dormance, pour une pause des opérations jusqu'à la prochaine AGA. Cette décision n'empêche pas le Conseil de se réunir lorsque ce sera approprié »,** ni aux membres de correspondre avec le Conseil.

9. La dernière résolution est amendée pour ajouter les mots « à l'AGA 2021 » à la fin, tel qu'il suit :

« [...] les membres en règle de l'année 2019 auront cependant le droit de vote » à l'AGA 2021.

**EN CONSÉQUENCE,**

**Les résolutions ci-dessus, et leurs éléments numérotés de 1 à 9 (et sous-alinéas) sont adoptés à l'unanimité soit par :**

Carol Bishop, Chantal Ethier, Sandra Jewett, Robert Joli, Serge Normand, Lorraine Rouillard, Christian Smeesters et Janine Sourdif.

**Résolutions certifiées conformes**

**Chantal Ethier, Secrétaire**

**Le 29 juin 2020**

## **Resolutions of the PHA Board of Directors, proposed on 28 June 2020 and to be adopted**

**Considering new legal information concerning the holding of general meetings;**

**Considering also the uncertainty due to the pandemic (COVID-19);**

**It is unanimously resolved to make the following decisions:**

1. Be it resolved to postpone the 2020 AGM to 2021; and that the AGM that will be held in 2021 will be held for both 2020 and 2021;
2. Be it resolved that all documents originally planned for the 2020 AGM be sent to the members: the Activity Report, the 2019 Financial Statements, the 2020 Budget Estimates and the minutes of the 2019 AGM;
3. Be it resolved to accept the resignation of the following Directors, for whom the Board has received a letter of resignation in due form:  

**Chantal Ethier, Robert Joli, Serge Normand, Christian Smeesters, Janine Sourdif as of the date of this resolution.**
4. Resolved that the terms of office of the following directors be renewed until the next AGM in 2021:  

**Carole Bishop, Sandra Jewett and Lorraine Rouillard**
5. Be it resolved to co-opt Thierry Roger as a Director, under article 5.1 of our General By-Laws, until the next AGM.
6. Be it resolved to proceed with the appointment of officers from among the remaining directors as follows:
  - 6.1 Lorraine Rouillard as President
  - 6.2 Sandra Jewett, Director
  - 6.3 Carole Bishop, Director
  - 6.4 Thierry Roger, Secretary-Treasurer

**And it is unanimously resolved to amend or repeal the resolutions taken at the June 10th council meeting as follows:**

7. The following resolution: "After discussion, taking into account the limits imposed by the pandemic on gatherings, the Board decides to hold the 2020 general meeting by electronic mail" is repealed.
8. The text of the following resolution: "Members will receive the agenda, 2019 financial statements, and 2020 budget estimates by email. Members will also be asked to endorse the pause in the APA and to make the 2020 membership fee optional" is replaced by:  

"The Board decides that the association will be placed in dormancy, for a break in operations until the next AGM. This decision does not preclude the Board from meeting when appropriate, nor does it preclude members from corresponding with the Board."
9. The last resolution was amended to add the words "at the 2021 AGM" at the end as follows:  

"Members in good standing for the year 2019 will, however, have the right to vote at the 2021 AGM."

**ACCORDINGLY,**

**The above resolutions, and elements numbered 1 to 9 (and subparagraphs) thereof, are carried unanimously, by:**

Carol Bishop, Chantal Ethier, Sandra Jewett, Robert Joli, Serge Normand, Lorraine Rouillard, Christian Smeesters and Janine Sourdif.

**Certified resolutions**

**Chantal Ethier, Secretary**

**June 29, 2020**